Le Courrier des Glénans

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

N° 90 Juillet 2014

> Marseillan une base en mouvement

Au portant

Croisière des villes

> p.6

Conseil Adhoc

> p.11

Comment bien choisir sa zone de mouillage

SOMMAIRE

p 3 > **Pleins Phares :** Marseillan, une base en mouvement

p 6 > **Au portant :** Croisière des villes

p 7 Coaching d'entreprise

p 8 > **Formation:** DIF

p 9 Stage de niveau 5 FFVoile

p 11 > **Conseil Ad Hoc :** Comment bien choisir sa zone de mouillage ?

p 13 > **Bénévolat :** Zoom sur le monitorat

p 14 > **Vie associative :** Nouvelle équipe à Paimpol

p 16 > **Compte rendu AG 2014**

Éditorial

Comme il est de coutume, ce nouveau Courrier des Glénans relate différents aspects de la vie de notre association.
Je voudrais d'abord attirer votre attention sur deux dossiers majeurs, la rénovation de Marseillan et l'importance que nous attachons aux stages de formation des moniteurs.

La première tranche des travaux de Marseillan est désormais terminée et la base est en mesure d'accueillir nos stagiaires dans des locaux réhabilités. Cette rénovation indispensable a été rendue possible grâce à la forte implication de salariés et de bénévoles de l'association sous la direction d'Hervé Colas, chef de base de Marseillan, mais aussi des salariés et des élus des organismes et collectivités territoriales qui nous ont soutenus et accompagnés financièrement : le Conseil régional Languedoc-Roussillon, le Conseil général de l'Hérault, la municipalité de Marseillan, le CNDS et l'ANCV *.

En ce qui concerne le niveau V, Il est tout à fait clair qu'il constitue une étape décisive dans le processus de maîtrise d'une réelle expertise technique. Mais aussi, il constitue notre vivier de futurs moniteurs susceptibles d'assurer le renouvellement de notre encadrement bénévole. Il faut dire et redire que s'impliquer comme moniteur aux Glénans c'est à la fois être en situation de continuer à se former et aussi s'inscrire dans un projet collectif alliant engagement et épanouissement personnel : plaisir tiré de l'activité nautique, plaisir de la rencontre, plaisir de l'échange et du partage.

Par ailleurs ces dernières semaines ont vu une intense activité à l'international. Nous venons de signer une convention avec l'école de voile italienne Centre Velico Caprera. Nous avons intensifié nos relations avec les allemands du DHH (Deutscher Hochseesportverband HANSA e.V) et je viens de participer à El Djedida sur la côte atlantique du Maroc, au 2e Forum de la Mer, dédié au développement des activités nautiques et à la protection de l'environnement. A cette occasion j'ai eu le plaisir de décerner le prix attribué au meilleur projet de protection du littoral, un stage Glénans, à 3 jeunes doctorantes que nous accueillerons volontiers sur une de nos bases. C'est là une action que nous avons décidé de renouveler l'an prochain. Il faut noter que lors de ces rencontres, de nombreux intellectuels, artistes et navigateurs, français et marocains, m'ont témoigné leur admiration pour l'action menée par Les Glénans.

Enfin, lors du Conseil d'Administration du 14 juin, je passerai la main à un autre président. Non pas que la présidence me pèse, mais comme je l'ai dit à plusieurs reprises, il est sain qu'un président plus jeune prenne la suite. Ce furent trois années passionnantes qui m'ont permis, à moi aussi à la suite de Luc Fourichon, de Lionel Bodin, de Christine Fourichon et de bien d'autres, de « participer à un petit bout d'histoire de la grande Histoire » .

Comme mes prédécesseurs, je me suis attaché à relier une double exigence : efficacité économique et promotion des principes éthiques qui fondent notre association. Dans un contexte économique plus que tendu, dans un environnement règlementaire toujours plus resserré , il nous faut nécessairement « professionnaliser » une part de notre fonctionnement. En contrepartie il nous appartient d'être d'autant plus lucides et exigeants sur ce qui fonde notre spécificité associative, sur ce que nous estimons « non négociable » quelles que soient les contraintes extérieures. C'est là tout l'apport des réflexions issues du Grand Conseil.

Pendant ces trois années, j'ai bénéficié du soutien actif de tous les bénévoles (comités de secteurs et CDM en particulier), des équipes salariées et plus particulièrement de celui de Laurent Martini, notre Délégué Général. Qu'ils en soient remerciés.

L'association a connu des hauts et des bas, elle en vivra vraisemblablement d'autres. Mais, incontestablement, les fondements sont solides. Tout est en place pour que Les Glénans continuent, dans la lignée des fondateurs mais aussi dans d'autres contextes historiques, être « une école de voile pas comme les autres »

Jean-Pierre Glasser.
Président des Glénans

* CNDS : Centre National pour le développement du Sport.
ANCV : Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

Pleins Phares

> Marseillan, une base en mouvement

A Marseillan, deuxième base des Glénans en volume d'activité, c'est l'année du changement. Au menu, d'importants travaux. A chaque instant il se passe quelque chose à Marseillan : on y navigue, on rénove La visite s'impose, entrez donc !

Un peu d'histoire-géo ?

La base de Marseillan, située sur l'étang de Thau, dans le département de l'Hérault, s'est établie dans le port des Onglous. Les bâtiments, datant du 17e siècle, constituaient à l'époque le dernier relais de halage du Canal du Midi. Ils appartiennent à Voies Navigables de France qui a signé avec Les Glénans une convention d'occupation temporaire de très longue durée, renouvelable tacitement.

L'étang de Thau, d'une surface de 7500 hectares (21 km dans sa plus grande longueur, pour 8 de large), est le plus grand étang de la région Languedoc-Roussillon. Peu profond - moins de cinq mètres en moyenne avec cependant un « trou » de trente mètres - il est relié à la Méditerranée par le canal du Midi. La plaisance y joue un rôle significatif ; baignade et plongée y sont interdites, ce qui n'empêche pas les touristes d'apprécier les rives de cet étang. Huit communes bordent ses rives, dont Balaruc-les-Bains, deuxième station thermale de France et première de Méditerranée, ou Frontignan, réputée pour son vin, ou encore Bouzigues, connue pour son huître. La conchyliculture est d'ailleurs la deuxième activité agricole du département de l'Hérault.

La biodiversité est bien présente dans cette zone classée Natura 2000, dans un contexte environnemental néanmoins fragile.

Sentinelle de l'étang, le phare de Sète, tour de 23 mètres de haut érigée en 1903 à mi-hauteur du Mont Saint-Clair, cligne de l'œil toutes les cinq secondes chaque nuit depuis cette date : son éclat blanc, situé à 97 mètres au-dessus du niveau de la mer, est visible à 29 milles nautiques (53 kilomètres).

Et sur l'étang de Thau, ça décoiffe ! Le golfe du Lion, où s'aventurent les bateaux de croisière, est la zone la plus ventée de France après les Bouches de Bonifacio : la tramontane et le marin, spécialités locales, balaient avec énergie ce périmètre de navigation. Néanmoins parfaitement protégé, il constitue un terrain idéal pour l'apprentissage. On peut y naviguer sans crainte par vent de force 7 ou 8. En prime, une température clémente : c'est le sud… Bref, rien d'étonnant à ce que l'association y ait installé l'une de ses bases, en 1970 : déjà 44 ans !

Ça bouge à Marseillan !

Cette base représente, en volume d'activité, plus de 17 % de l'ensemble des cinq bases, ce qui la place en deuxième position, après celle de Concarneau, juste devant la base de l'Ile d'Arz.

Une quinzaine de salariés (permanents, saisonniers ou en formation professionnelle) œuvrent de concert sur la base de Marseillan. Le directeur de la base, Hervé, secondé par Valérie, la responsable administrative arrivée fin 2013, par Romain l'intendant, par ses adjoints nautiques et d'autres encore, a fort à faire, particulièrement cette année où Marseillan est le théâtre de nombreuses nouveautés.

Tout d'abord, entretenir la flotte d'une soixantaine d'unités n'est pas une mince affaire : 4 bateaux de croisière (Pogo, Salona) accueillent les stagiaires dans le port de Sète, porte ouverte sur la Méditerranée, et 6 croiseurs sont amarrés dans le port de Marseillan (Dufour 325), pour des navigations vers Marseille, les îles d'Hyères, les côtes espagnoles Des Open 5.70, des Glénans 5.7 et des Surprise, amarrés devant la base, permettent de s'initier à la voile sur l'étang. Et pour la voile légère, Hobie Cat 16, SL 5.2, Laser Vago et RS 500 attendent les stagiaires de pied ferme, ou plutôt de dérive ferme, posés sur le sable le long de la base.

Cette année, la base de Marseillan accueillera pour la première fois le Challenge Pluri'Elles, événement spécifiquement féminin, accessible à toutes et qui se déroulera pendant le week-end du 27 septembre. Au programme, un parcours côtier sur l'étang de Thau, une soirée festive avec animation musicale dans le jardin méditerranéen de la base et dans la grande salle de la Maison du Canal. Mesdames, quel que soit votre niveau, il est encore temps de s'inscrire !

Une œuvre de grande envergure : la rénovation de la base

L'année 2013 a en effet été marquée par la pose de la première pierre, mi-novembre. Ces travaux, prévus pour cinq mois, ont suscité un surcroît d'activité pour l'équipe. Cette dernière a cependant fait preuve d'une grande solidarité, chacun a mis la main à la pâte pour déplacer, trier, ranger, redécorer Bénévoles et salariés ont, main dans la main et en parfaite synergie, contribué avec enthousiasme à refaire une beauté à cette base.

ZOOM SUR LE COMITÉ DE SECTEUR MÉDITERRANÉE

Le Comité de secteur Méditerranée regroupe les bénévoles des bases de Marseillan et de Bonifacio, avec pour présidente Michèle Berthier. Et quelle équipe ! 186 membres, qui à tour de rôle, armés d'un tournevis ou d'une bêche, d'un pinceau ou d'une scie, s'activent une bonne partie de l'année. A Marseillan, par exemple, une quinzaine de paires de bras (en moyenne) à chaque week-end de secteur œuvre en coulisses pour l'ouverture, l'entretien, la fermeture de la base. Pour 2014, 13 week-ends sont ainsi programmés. Quant à Bonifacio, deux semaines de travail annuelles permettront aux bénévoles, en collaboration avec les salariés, de préparer puis fermer le site du Fazzio (cette année, 11 bénévoles se sont inscrits pour le montage de ce havre), mais pas seulement : la base elle-même ouvre dès le mois de février, et le travail n'y manque pas.

A Marseillan, les travaux ont naturellement suscité un surcroît d'activité. Il s'agissait d'abord de préparer la base. Ensuite, à l'issue de la première tranche de la rénovation, le but du jeu était notamment de réaménager le jardin, outre les missions traditionnelles telles que l'entretien courant de la base et du matériel nautique. La réalisation d'un nouveau ponton est également au programme du Comité de secteur. Et ce n'est pas fini puisque la deuxième tranche des travaux s'annonce pour mi-novembre 2014 : rebelote, encore six mois de chantier !

En prime, la manifestation « Faîtes du Bénévolat », initiée par le comité de secteur, a rassemblé une quarantaine de participants pendant trois jours, à l'automne 2013, dans une ambiance festive et active à la fois : il s'agissait en même temps de préparer la base pour le début des travaux.

Et le Comité de secteur s'emploie tout aussi activement à communiquer sur Facebook. On est moderne, aux Glénans !

LE CHALLENGE PLURI'ELLES

Les femmes d'à bord !

Lieu : base de Marseillan

Dates : du samedi 27 septembre au matin au lundi soir 29 septembre.

Hébergement : à bord des bateaux habitables (possibilité d'arriver la veille).

Public : femmes uniquement, quel que soit leur niveau de voile.

Inscription : service Groupes : groupes@glenans.asso.fr - Tél : 01 53 92 86 20

Il reste des places !

Et quels travaux !

La Maison du Canal n'avait pas été rénovée depuis 1970, le lifting devenait indispensable ! Les normes de confort et les exigences - évoluent au fil des années. Le charme désuet, c'est bien ! La modernité, c'est encore mieux ! Le cachet suranné des bâtiments trop anciens ne charme que ceux qui ne s'y logent pas. La rénovation s'imposait donc. Et tant qu'à faire (ou plutôt défaire, dans un premier temps) pourquoi ne pas augmenter la capacité d'hébergement ? Ainsi cette première tranche de travaux a permis de passer de 83 à 92 lits. Au lieu d'un grand dortoir, une salle est désormais divisée en petits boxes de 4 lits. Chaque stagiaire dispose d'une liseuse individuelle et d'un petit placard. La literie a été intégralement changée (matelas, sommiers). Le réseau wifi est accessible dans les parties communes. Et naturellement, l'isolation faisait partie du cahier des charges, environnement oblige ! Cerise sur le gâteau, la couleur est à l'honneur. L'orange et le vert prédominent gaiement dans les chambres.

Quant aux sanitaires flambants neufs, ce sont maintenant deux blocs distincts (hommes/femmes) qui proposent 6 douches et 6 WC aux stagiaires. Pentes et écoulements ont été revus, l'eau chaude provient désormais d'une chaudière à production directe, coulant à profusion. Finie la course où le dernier arrivé se douchait à l'eau froide !

Les PMR (personnes à mobilité réduite) n'ont pas été oubliées : une chambre a été aménagée à leur intention, avec un accès et un mobilier respectant les normes en vigueur.

L'espace de restauration a fait peau neuve, avec des tables et des chaises en hêtre massif, le tout « made in France » ! Dans le séjour, la cheminée a été conservée, avec désormais un insert du plus bel effet. Soirées chaleureuses garanties !

Le local d'intendance, lui aussi remis aux normes, a vu sa surface augmenter : il dispose désormais de deux chambres froides (une positive et une négative). Une mini-révolution : un lave-vaisselle de collectivité permet enfin de dire adieu aux fastidieuses séances de plonge.

Lieu de renaissance des bateaux, l'atelier de réparation est lui aussi passé par le filtre exigeant de la rénovation complète. On y travaille avec davantage de plaisir et d'efficacité.

Enfin, comme dans le sud on vit beaucoup dehors, il n'était pas question de sacrifier les arbres du jardin. Tractopelles et autres engins barbares ont donc été priés de les contourner.

Et la caisse de bord ?

Cette rénovation a pu voir le jour grâce à plusieurs financeurs.

Région Languedoc Roussillon, Conseil Général de l'Hérault, CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), et ANCV (Association Nationale pour les Chèques Vacances), ont, chacun à leur manière, permis à la base de Marseillan de faire peau neuve.

Les Glénans ont également contracté deux emprunts, d'une part auprès du Crédit Coopératif, partenaire bancaire de l'association depuis longtemps, d'autre part auprès de France Active, organisme de financement solidaire de l'économie solidaire. Par ailleurs, un appel à souscription, toujours en cours, s'adresse aux adhérents (site internet, espace adhérent) qui souhaiteraient apporter leur pierre à l'édifice.

Ça s'arrose !

En avril, la Commission de sécurité déléguée par la Mairie de Marseillan (constituée notamment de pompiers, gendarmes, représentants du Maire et de la sous-préfecture...) a donné un avis favorable pour l'autorisation d'exploitation de la base, certifiée conforme aux codes de l'urbanisme.

Savoir-faire... et faire-savoir : en novembre dernier, l'équipe de Marseillan avait organisé une manifestation pour le lancement du chantier. Mi-juin 2014, c'est la fin des travaux de la première tranche qui sera fêtée comme il se doit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ça ne manque pas de sel !

La salinité de l'étang de Thau, plus faible qu'en méditerranée (sauf dans certaines circonstances exceptionnelles), varie selon la saison : faible de février à juin, plus marquée de juillet à janvier.

Histoire d'eaux

L'étang de Thau se compose ainsi :
- eaux de pluie : 48 millions de m^3/an
- eaux de ruissellement de ruisseaux : 30 millions de m^3/an
- Canal du Midi
- eaux de source sous-marine : 9 millions de m^3/an
- eaux de la Méditerranée : entre 0,75 et 3,7 millions de m^3/jour.

Une imperceptible marée est à noter, variable cependant : plus faible par vent du nord, et plus marquée par vent du large.

Au portant

> Croisière des villes cap sur les jeunes !

Chaque année depuis 21 ans, Les Glénans accueillent en croisière des groupes de jeunes en difficulté. Pour ces ados, c'est l'occasion de découvrir la voile mais aussi de partager des valeurs communes et de devenir plus autonomes

Depuis trois ans au mois d'août, le Service Jeunesse de la Ville de Grasse (06) participe à la « Croisière des villes » des Glénans. L'occasion pour douze jeunes de 14 à 17 ans de prendre le départ d'une croisière d'une semaine, encadrée par deux moniteurs expérimentés. « *L'association a une pédagogie et des valeurs, comme la citoyenneté et l'autonomie, qui répondent parfaitement aux nôtres* », explique Chakib Addoun, coordonnateur du secteur ados au Service Jeunesse. « D'où notre choix d'inscrire nos jeunes à un stage des Glénans depuis Marseillan, base la plus proche de notre commune »

Dès le début, les jeunes sont mis dans le bain. C'est ensemble, avec leur moniteur (un pour six jeunes), qu'ils constituent leurs équipages, prévoient les repas qui seront pris à bord et apprennent leurs premières notions de navigation. Pendant les 6 jours et demi de stage, l'objectif fédérateur sera le même. C'est aussi en équipage qu'ils décideront des programmes de navigation et organiseront l'attribution des différents rôles lors des manœuvres et de la vie à bord. Pendant la « Croisière des villes », les ados n'acquièrent donc pas seulement des compétences spécifiques en voile. Naviguer constitue également un support idéal de transmission. « *Vivre 24h sur 24 dans un espace relativement petit leur apprend la cohésion de groupe* », témoigne Afef Oueslati, l'une des deux animatrices du Service Jeunesse qui a participé au stage. « *Et puis, ils doivent prendre des responsabilités et s'engager. Ils sont confrontés à eux-mêmes, leurs forces mais aussi leurs limites ! Enfin, parce qu'ils participent à la vie collective, ils acquièrent une valeur essentielle à nos yeux, l'autonomie.* »

Chaque jeune est en effet amené à participer aux tâches collectives : les repas, la vaisselle ou le nettoyage du bateau. Mais aussi au tri sélectif des déchets, la protection de l'environnement et du milieu marin étant l'une des valeurs fondamentales des Glénans.

A Grasse, on a aussi souhaité y ajouter la mixité sociale. « *Comme tous les jeunes n'ont pas les moyens de financer ce séjour, nous organisons un chantier de jeunes une semaine avant le départ afin d'en réduire le coût pour les familles* », précise Chakib Addoun. « Par leur participation à cette activité citoyenne, des ados moins favorisés peuvent vivre des vacances inoubliables. »

Car au final, si tous les enfants ne développent pas une passion pour la voile, ils reviennent ravis. « *Leur meilleur souvenir restera leur première nuit de navigation* », raconte Afef Oueslati. « Il y avait la pleine lune et un feu d'artifice à terre. Pour nous animateurs, ces stages sont l'occasion de mieux connaître les jeunes que nous encadrons parfois toute l'année et de développer avec eux des relations de confiance mutuelle. »

CROISIÈRE DES VILLES, MODE D'EMPLOI

Qui est concerné ? Les Municipalités, Services jeunesse, Centres sociaux, Associations, MJC, Clubs de prévention, Ecoles. Ils sont les porteurs du projet.

Les équipes : Elles sont constituées de 4 à 6 jeunes de 13 à 17 ans ou de 18 à 25 ans + un animateur/éducateur de l'organisme porteur du projet.

Que comprennent les tarifs ?

– Formule stage sur site : pendant 6 jours et demi de stage, le prêt du matériel, l'enseignement, les assurances, la nourriture, l'hébergement, la cotisation annuelle des Glénans et le prêt de cirés mais pas les frais de transport des participants.

– Formule croisière embarquée : prévoir en supplément la caisse de bord (port, gasoil et nourriture) soit environ 12 euros/jour/personne.

Qui contacter ? Les Glénans Groupes. Tél. : 01 53 92 86 20. groupes@glenans.asso.fr ou www.glenans.asso.fr rubrique Evénéments

21 ANS DE « CROISIÈRE DES VILLES »

Le projet « croisière des villes » a évolué au fil des années. Initialement, les jeunes participaient à 4 stages de voile qui se clôturaient par une grande régate en septembre. Mais les budgets des municipalités s'étant réduit, la formule est aujourd'hui d'un stage d'une semaine.

Cette année, l'initiation à la croisière peut prendre deux formes : une croisière en embarqué toute l'année ou une croisière avec nuits sur site en basse et moyenne saison. Toutes les bases sont ouvertes à la « croisière des villes ».

Au portant

> Coaching d'entreprise : «Toutes voiles dehors !» avec Les Glénans

Vous souhaitez organiser un séminaire d'entreprise original ? La société « Développer les talents », créée en 2010, vient d'ajouter à son catalogue des stages de voile, en partenariat avec Les Glénans. L'occasion pour vos équipes de s'initier à la navigation tout en renforçant leur cohésion.

« *Passionnée de voile depuis dix ans, j'ai passé mon monitorat aux Glénans* », raconte Karine Gillot, 39 ans, consultante. « *Or, il se trouve que parallèlement dans mon travail, j'étais amenée à réfléchir au fonctionnement des équipes en entreprise. Très vite, je me suis rendue compte que la voile pouvait apporter beaucoup au monde de l'entreprise. La performance d'un voilier n'est-elle pas intimement liée à son équipage comme celle d'une société à ses équipes ?* ».

Forte de cette idée, Karine Gillot rejoint la société « Développer ses talents », créée il y a quatre ans par la consultante Karine Soulebot, spécialisée dans le coaching individuel et d'équipes en entreprises. Elle est chargée de développer une nouvelle offre, le séminaire d'équipes à bord de voiliers à Concarneau ou Marseillan. « *Nous avons choisi Les Glénans car l'association est une référence en matière d'enseignement nautique. Elle allie compétences, sérieux et sécurité. Et puis, elle porte des valeurs fortes qui peuvent être transposées dans les entreprises comme le développement de compétences par le collectif et par voie de conséquence, le mieux-vivre ensemble* », ajoute Karine Gillot.

Pas besoin de maîtriser la navigation pour inscrire ses équipes, l'enjeu n'est pas là. Conçus comme une initiation à la voile, les stages de 2 ou 3 jours sont surtout l'occasion pour les collaborateurs de vivre une aventure inédite en mer avec des émotions fortes et, par ce biais, de développer de nouvelles attitudes relationnelles, de prendre conscience du rôle de chacun dans le fonctionnement collectif mais aussi de s'entraîner à gérer les aléas, contraintes voire conflits. Au final, des équipes qui gèrent mieux leurs différences de comportement et sont donc plus efficaces !

« *L'originalité de notre formule est qu'elle propose un temps de navigation le matin et un temps de débriefing et conseil en management l'après-midi en salle de travail* », précise Karine Gillot. « *Nous utilisons les moments passés en mer comme un support pour travailler à l'amélioration de la communication dans les équipes. Ce sont les chefs de bord des Glénans qui gèrent la partie nautique – le programme de navigation et l'organisation des manœuvres – tandis que nous prenons en charge le développement de la cohésion d'équipe.* »

En ce qui concerne les tarifs, la société Développer les talents propose des devis personnalisés. Car ces séminaires sont toujours conçus sur mesure, en fonction d'une finalité claire et d'objectifs définis en amont avec l'entreprise. De plus, certains peuvent préférer utiliser les installations des Glénans, d'autres choisir des prestations hôtelières plus haut de gamme. Dans tous les cas, les collaborateurs reviendront de leur séjour avec des souvenirs impérissables dans la tête !

DYNAMISER SES ÉQUIPES !

Qui est concerné par les séminaires de voile ?
Les managers, comités de direction, directions opérationnelles, équipes internationales, forces commerciales ou équipes projet.

Quelles sont les autres prestations proposées par « Développer les talents » ?
En dehors des séminaires d'équipes à bord de voiliers, la société « Développer les talents » propose d'autres types de prestations qui visent à développer la performance des personnes et des équipes au sein de l'entreprise. Elle propose ainsi des coachings de cadres et dirigeants mais aussi des séminaires de direction et de développement personnel et relationnel en groupe, des groupes de partage de pratiques managériales avec le co-développement professionnel ou des processus collaboratifs en groupes. Dans chaque intervention, la créativité, la capacité d'adaptation et d'autonomie sont toujours stimulées au profit de l'efficacité collective.

Qui contacter ?
« Développer les talents », Soulebot SAS
10, bis rue Bourdignon - 94 100 Saint-Maur
Tél. : 01 83 62 75 69
www.developperlestalents.fr

> Financez votre stage avec le DIF
Le droit à la formation... en voile

Financer un stage aux Glénans par le biais du Droit Individuel à la Formation (DIF) ? Oui, c'est possible pour tous !

L'ensemble des stages et cours proposés par Les Glénans sont éligibles au Droit Individuel à la Formation et tout le monde peut en bénéficier. Le DIF a pour objectif de permettre à chaque salarié de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 heures par an, cumulables sur six ans dans la limite de 120 heures. C'est au salarié que revient l'initiative d'utiliser ses droits à la formation. Son employeur doit cependant donner son accord sur la mise en œuvre du DIF et sur le choix de la formation.

Cette formation – voile ou autre – se déroule en dehors du temps de travail sauf en cas de disposition conventionnelle contraire. Son coût est pris en charge par l'employeur, qui peut ensuite se faire rembourser par un organisme agréé.

Quelques exemples de durée de formation :

– **une journée de stage :** 7h
– **stage de 3 jours :** 21h
– **stage d'une semaine (6,5j)** : 45,5h

Cela vous ouvre des horizons bleus ?

Voici les différentes étapes, c'est tout simple :

- choisissez votre formation : nom du stage ou du cours théorique, date, durée, lieu, en fonction de votre niveau initial
- adressez aux Glénans une demande de devis par mail (dif@glenans.asso.fr) ; ce devis vous parviendra dans un délai d'une semaine environ
- faites signer ce devis par votre employeur et retournez-le aux Glénans
- à réception du devis, Les Glénans vous adressent la convention de formation en 3 exemplaires
- renvoyez aux Glénans les 3 exemplaires signés par votre employeur et vous-même
- à réception de la convention signée, Les Glénans procèdent à votre inscription au stage prévu, vous recevez la confirmation d'inscription ainsi que les documents pratiques par courrier.

L'ensemble prend environ deux semaines, selon la réactivité de votre employeur.

A l'issue de votre formation, la facture sera directement envoyée à votre employeur pour règlement.

Convaincu(e) ? Alors plongez-vous dans le catalogue ou sur le site internet des Glénans : au programme, une évasion sur la mer, un apprentissage solide dans une ambiance chaleureuse, sans grever votre budget. Idéal, non ?

DEMANDEURS D'EMPLOI

Vous pouvez également bénéficier du DIF (contactez votre conseiller Pôle Emploi) si vous ne l'avez pas utilisé chez votre précédent employeur.

Formation

> Le stage de niveau 5 FFVoile : une qualification de chef de bord

Que vous souhaitiez ensuite vous diriger vers le monitorat ou simplement acquérir des compétences pour obtenir une qualification « chef de bord », le stage de niveau 5 FFVoile est une étape incontournable. Pendant treize jours, ce stage vous permet de vous former puis de valider des acquis techniques pratiques et théoriques. En voile légère, il se décline sur une semaine.

« Le stage de niveau 5 FFVoile vise à évaluer la double compétence pratique et théorique dans la ou les spécialité(s) choisie(s) par le stagiaire. Le niveau de maitrise attendu correspond à la capacité du stagiaire à naviguer de manière autonome, responsable et performante »*, résume Yann Lenotte, responsable technique national. *« C'est une étape charnière. Avant, on était simple stagiaire, avec ce niveau, on peut basculer vers le monitorat ou louer un bateau en autonomie. »*

En croisière, le stage débute par une semaine de manœuvres et de théorie pour réviser et/ou renforcer ses connaissances. Puis, il se poursuit par une croisière d'application qui fait l'objet d'une évaluation et d'une validation des acquis techniques pratiques et théoriques. En voile légère, le stage dure une semaine, les deux étapes étant réunies. Pour évaluer les compétences techniques des stagiaires, les formateurs évaluateurs vont juger plusieurs aspects. Tout d'abord, la capacité du stagiaire à conduire et manœuvrer le bateau, de manière courante mais aussi dans une logique d'optimisation de la marche du bateau. Puis, le stagiaire aborde la navigation, avec et sans instruments. Ensuite, il doit être capable de représenter graphiquement les différentes étapes de manœuvres et de pilotage du voilier qu'il a observées. Suivent la connaissance de la réglementation et des problèmes de sécurité, la technologie du bateau, la maintenance et la réparation. Enfin, les connaissances techniques du stagiaire en matière de météo, de cartes ou d'océanographie sont passées au crible.

En croisière, le stagiaire aborde la vie à bord en deuxième semaine en côtier et en embarqué. Là, il s'agit de mesurer sa capacité à être chef de bord et à transmettre des consignes à son équipage, autant en matière de trajectoires, de manœuvres que de consignes de sécurité. En voile légère, il alterne pratique et théorie avec retour à terre tous les soirs. Toutes les bases assurent cette formation mais seule Concarneau propose la formation en planche à voile.

Chaque année, près de 400 stagiaires tous supports confondus suivent ce cursus aux Glénans. Tous ne le valident pas dès la première fois. *« Il existe des possibilités de repêchage sous la forme d'un stage baptisé « relance » », explique Yann Lenotte. « Le stagiaire peut revenir une deuxième semaine pour revalider le niveau 5 FFV. En voile légère, il revient pour la semaine unique. »*

*Il est recommandé d'avoir préalablement effectué 3 semaines de stage en niveau 3 voiles, et 4 semaines en niveau 4 voiles aux Glénans (ou leur équivalent dans une autre structure), avant d'aborder ce stage. Il faut aussi être titulaire de la licence FF Voile.

VERS UN PARTENARIAT AVEC LA SNSM ?

A l'Ile d'Arz, la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) assure une formation pour des stagiaires en cours de validation de leur niveau 5 Croisière. Au programme : présentation de la SNSM, de son fonctionnement et de l'organisation des secours en mer. Puis, les stagiaires effectuent des exercices pratiques encadrés par des bénévoles de l'association. Sur l'eau, il s'agit d'exercices de communication VHF d'urgence, d'un remorquage et d'un déséchouage d'un voilier puis de la récupération d'un homme inconscient à la mer version SNSM (avec un nageur et un zodiac). Sur l'eau mais aussi à terre, les stagiaires se familiarisent à la percussion d'un radeau de survie, au test du matériel pyrotechnique (feux à main, fumigènes) et à l'évacuation d'un blessé. Les Glénans sont actuellement en discussion avec la SNSM pour généraliser ces formations, très enrichissantes à la fois pour les stagiaires et les bénévoles de la SNSM.

Crédit photo : SNSM Golf du Morbihan.

les GLÉNANS

Suzyqie 2014

LA GRANDE SOIRÉE ANNUELLE DES GLÉNANS

LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 22H À L'AUBE... VENEZ AVEC VOS AMIS !

PÉNICHE CONCORDE ATLANTIQUE

Port de Solferino (face au
23 quai Anatole France) 75007 Paris.
Accès : Métro 12 Assemblée Nationale
ou RER C Musée d'Orsay

TARIFS

15€ en prévente
jusqu'au 3 décembre inclus
18€ sur place (hors boissons)
Vestiaire payant

RENSEIGNEMENTS

01 53 92 86 00 ou 20 / De 9h à 18h
en semaine et de 10h à 17h le samedi.
E-mail : groupes@glenans.asso.fr
www.glenans.asso.fr

Design graphique : www.stefanbuvat.com

Conseil Ad Hoc

EXTRAIT DU COURS DES GLENANS 7E ÉDITION

> Comment bien choisir sa zone de mouillage ?

Après une agréable croisière en mer, il faut rentrer au port d'attache, et là se pose la question du mouillage. Toutes les zones ne sont pas signalées sur les cartes. Annoncées ou non et en fonction de la météo, une zone de mouillage peut se révéler impraticable.

Choisir un endroit pour mouiller

Les cartes marines représentent quelques zones de mouillage par une petite ancre. Ce sont en général des zones de mouillage d'attente, ainsi nommées car il est parfois nécessaire, en fonction de la marée, d'attendre des conditions favorables avant de passer un cap, de pénétrer dans un port ou de remonter un bras de mer.

Alors, qu'est-ce qu'un bon endroit pour mouiller ?

- Les fonds doivent être de bonne tenue, vase, sable ou gravier, car l'ancre accroche mal sur les fonds rocheux, les galets, les épaisses couvertures végétales.
- L'endroit doit être protégé de la mer, si possible du vent, ce que l'observation et les prévisions du moment déterminent pour l'essentiel. Un mouillage « parfait» se transforme vite en enfer quand la météo est changeante. Dans l'archipel de Glénan, le gardien de l'île du Loch demandait un jour à un vieux pêcheur où il pourrait installer à l'année un mouillage pour son bateau. Le vieux marin a beaucoup réfléchi avant de répondre sur un ton sans appel : « Nulle part ! »

Les conditions requises réduisent donc sérieusement l'éventail des mouillages possibles.

Une fois l'endroit choisi, encore faut-il vérifier que la zone n'est pas interdite! Câbles sous-marins, chenaux d'accès, flore sous-marine protégée, zone aquacole, zone d'exercices militaires, zone d'évitage d'un ferry, etc., les cartes, des panneaux sur le rivage, des balises, éventuellement des informations récoltées par VHF permettront de vérifier que cette petite baie merveilleusement abritée où l'ancre tiendra bien n'est pas interdite au mouillage.

Approcher

Pour approcher, on a le choix entre voile et moteur. On choisira le moteur si le plan d'eau est déjà très encombré, car un abordage au cours d'une manœuvre ratée à la voile est rarement pardonné. S'il y a assez de place (ce qui s'apprécie en fonction de l'expérience de l'équipage), manœuvrer à la voile pour mouiller ne présente pas de difficulté - et apporte toujours autant de satisfaction.

Quelle ligne de mouillage utiliser ?

Le mouillage léger si l'on s'installe quelques heures ou pour la journée * ; pour une nuit ou plus (ou dans un lieu mal abrité) le mouillage lourd s'impose. Non seulement il est plus lourd, mais il se détériorera moins en raclant longtemps le fond.

* Plus longtemps par beau temps, à condition qu'il y ait toujours quelqu'un à bord.

Calculer la marée

Une fois choisie la zone de mouillage, il faut déterminer la hauteur d'eau minimale nécessaire à l'endroit où l'on mouille, ce qui dépend de la marée. Il faut tenir un raisonnement de ce genre : «Mon bateau cale 2 mètres (ce qui signifie que son tirant d'eau est de 2 mètres), on est à mi-marée, le marnage est de 5 mètres, les coefficients de marée diminuent (la mer descendra et montera donc un peu moins à la prochaine marée), je veux rester 24 heures, je vais devoir sonder et trouver des fonds de 5 mètres minimum (2 m de tirant d'eau + 2,5 m de jusant + un « pied de pilote li de

0,5 m = 5 m).» En somme, il faut se demander s'il y aura toujours « de l'eau » pendant la période qu'on a prévu de passer ici… C'est-à-dire une hauteur suffisante pour que le bateau flotte, sans risquer de toucher. Si le vent tourne, le bateau évitera sur son mouillage et la hauteur d'eau doit aussi rester suffisante.

Faire un tour d'honneur

Il faut faire un « tour d'honneur » pour repérer la zone de mouillage et choisir son emplacement. On a adapté la voilure pour être manœuvrant et avoir une bonne visibilité : génois partiellement roulé ou Solent. Devant un bateau au mouillage, on veille à ne pas passer trop près de sa ligne de mouillage et à ne pas se prendre dans le bout d'une bouée d'oringage ; en passant derrière lui (surtout la nuit), on ne passe pas entre lui et son annexe.
Comment les bateaux évitent-ils sur leur mouillage? Sont-ils mouillés sur chaîne ? sur câblot (ce qui augmente leur rayon d'évitage) ? Reste-t-il une place ici ou là? Quelle est la profondeur à cet endroit ? et la nature du fond ? Si l'eau est claire, on repère le sable, plus favorable à la tenue de l'ancre que les algues et les rochers, qui dessinent des taches plus foncées. Enfin, il faut profiter de ce petit tour pour réfléchir au parcours qui mènera le bateau à son emplacement, face au vent et sans vitesse.
C'est alors que le chef de bord entame son monologue. S'il est soucieux de didactique, il peut le déclamer à voix haute :«Ici, ça semble bien, il y a de la place, mais pour rejoindre le wharf* où accoster avec l'annexe, ça fait trop de chemin à parcourir. Ici, en mouillant juste à l'arrière de cette grosse vedette, ce serait parfait, mais une fois notre mouillage étalé on se retrouvera au vent des cailloux, à environ 50 mètres. Si j'ai besoin d'allonger le mouillage, on se retrouvera en situation difficile. »
«Ici, c'est parfait : la nature du fond est bonne, si le vent tourne pendant la nuit comme prévu, on se retrouvera juste sous le vent de ce voilier à tribord. Petit problème : sa grand-voile est très mal ferlée, il n'a pas enroulé entièrement son génois. Si le vent fraîchit et que ses voiles se déroulent, il va chasser sur son ancre. 1Ici,ce n'est pas trop mal. Il n'y a personne au vent, personne sous le vent. Si le vent tourne, ce sera pareil.Je vaisjuste vérifier la hauteur d'eau sur le cercle d'évitage et me mettre en place pour mouiller. Ii y a 5 mètres d'eau au moins, ça colle avec mon calcul de marée. »
Ce chef de bord avisé n'hésitera d'ailleurs pas à la «jouer à l'ancienne ». D'un geste auguste, il sondera en se servant de la ligne de sonde*. Non seulement la technologie de cet excellent outil est aussi infaillible que traditionnelle (et rares sont les sondeurs électroniques correctement étalonnés!), mais le plomb dispose en outre, dans sa partie inférieure, d'un creux que l'on peut remplir de suif (graisse de bœuf ou de mouton). Ainsi, la ligne de sonde donnera la profondeur exacte en même temps qu'une bonne idée de la nature du fond : des grains de sable, des coquillages, du maërl, des algues, etc. se colleront sous le plomb.

Us et coutumes du mouillage

Un équipage composé d'êtres humains n'échappe pas toujours à cet instinct grégaire qui caractérise notre espèce : «Le coin doit être bien, car tout le monde y est ! » Rien n'interdit de déroger à la règle en s'éloignant un peu de la meute !
Quoi qu'il en soit, le nouvel arrivant veille à ne pas gêner les premiers arrivés. Ce n'est pas aux bateaux déjà mouillés d'ajuster leur mouillage pour éviter le contact avec le nouvel arrivant. Même chose quand un bateau chasse. Ses voisins n'ont pas à s'écarter, c'est à lui de régler le problème en relevant son mouillage. Il redeviendra un nouvel arrivant. «Qui va à la chasse perd sa place ! » Ces règles de savoir-vivre maritime sont développées en détail dans « L'équipage et son environnement ».

Traduction des mots clés en anglais

- **A long pic!** : *Hove short!*
- **A pic ! :** *Up and down!*
- **Abordage :** *Collision*
- **Affourcher :** *To moor on two anchors / To moor with open hawse*
- **Baille à mouillage :** *Anchor locker*
- **Bitte d'amarrage :** *Samson post*
- **Câble :** *Wire*
- **Câblot :** *Anchor wap*
- **Chasser sur l'ancre :** *To drag*
- **Chenal :** *Channel*
- **Dérapée ! :** *Anchor up!*
- **Ecubier :** *Chain pipe*
- **Eviter :** *To swing at anchor*
- **Faire un tas bien pensé :** *To fleak out in a heap*
- **Flot :** *Flood*
- **Flotteur :** *Buoy*
- **Génois :** *Genoa*
- **Jusant :** *Ebbe*
- **Ligne de mouillage :** *Anchor line*
- **Marée :** *Tide*
- **Marnage :** *Tidal range*
- **Mouillage lourd :** *Main anchor*
- **Mouiller en plan de sonde :** *Anchor up and down*
- **Apparaux de mouillage :** *Anchoring gears*
- **On chasse ! :** *Holding anchor*
- **Orin de bouée :** *Tripping line of buoy*
- **Oringuer :** *to buoy anchor*
- **Petite ancre ou Mouillage léger :** *Kedge anchor*
- **Pied de pilote :** *Pilot foot*
- **Rayon d'évitage :** *Radius of swinging*
- **Solent :** *Solent*
- **Tirant d'eau :** *Draft*
- **Wharf :** *Wharf*

LA MANŒUVRE DE MOUILLAGE EN … ANGLAIS !

Vous êtes équipier confirmé ou moniteur aux Glénans et pour perfectionner votre anglais courant et maritime vous embarquez sur un voilier avec un équipage exclusivement anglophone. Après une agréable croisière, il faut rentrer au port d'attache (home port) …

Après un tour d'honneur, le chef de bord constate qu'aucune place n'est libre. Il décide de mouiller en rade foraine (open berth). Pendant le trajet vers la zone de mouillage (anchoring area) il fait mettre en place les apparaux de mouillage (anchoring gears).

On a ouvert la baille à mouillage dans la quelle la chaîne (chain) est correctement rangée, on vérifie le point d'étalingure (bitter end). Le bateau est muni d'un guindeau (windlass), la brinquebale (brake beam) est à portée de main.Sur le pont on prépare la bitture (to flake out in lengts). A l'avant, l'ancre (anchor) est mise en bascule sur le davier (fairlead) prête à filer à l'eau. L'équipier d'avant signale «paré à mouiller» (ready to anchor) ou (stand by to anchor). A l'emplacement choisi, le chef de bord ordonne «Mouille» (Anchor!). L'équipier (crew member) laisse filer en contrôlant le déroulement de la chaîne (chain) avec le pied placé sur la chaîne bien en arrière du davier (fairlead).

La chaîne doit être assurée par un croc de mouillage (anchoring hook) ou, à défaut une erse (grummet). On fait un noeud de bosse (stopper knot) sur la chaîne, à l'extérieur du davier. On passe l'autre boucle de l'erse par le davier et on la capelle (to rig) sur le taquet (deck cleat) ou sur la bitte (samson post). On mollit (to give some slack- to slacken - to ease). Enfin on hisse (to hoist) la boule noire de mouillage avant de mettre l'annexe (dinghy) à l'eau pour rejoindre la terre.

> Témoignage :
Clément, moniteur croisière

Je faisais des sorties en famille sur dériveur dès l'âge de 3 ans. Je me souviens du bateau, un Vaurien jaune, et du gros gilet de sauvetage orange. On insiste sur le port de la brassière aux Glénans, mais porter un gilet m'a sauvé la vie, le jour où l'embarcation a chaviré et que je me suis retrouvé sous la grand voile sans savoir nager. Je garde un souvenir amusé de cette expérience qui aurait pu être tragique. Plus tard à 15 ans, mes parents m'ont inscrit à mon premier stage Glénans à l'île Verte : une semaine à terre, suivie d'une semaine embarquée. C'est l'expérience qui a certainement fait de moi un mordu de la voile. Le jour on naviguait en escadre et le soir on béquillait pour se poser sur la plage à marée basse. Durant cette semaine, nous n'avons pas vu un port, pas une route ! J'en garde des souvenirs émus !

Dans un premier temps, je souhaitais passer le monitorat pour évaluer mon niveau. Je désirais enseigner et transmettre ma passion. Ma motivation était de pouvoir partir avec des amis en bateau et d'être sûr de moi avec un équipage novice. Aux Glénans, l'encadrement commence avec des stagiaires débutants. C'est extrêmement formateur d'encadrer des personnes qui n'ont - parfois - jamais mis les pieds sur un bateau. Au bout d'une, voire, deux semaines, on se rend compte des progrès effectués, on peut déjà faire confiance à l'équipage qui gagne en autonomie très rapidement. Moniteur depuis 2012, j'ai encadré 5 semaines lors de la première saison puis 7 semaines en 2013.

C'est très différent d'être responsable d'un équipage car il n'y a personne sur qui se reposer. La nuit, quand on est stagiaire, on peut dormir tranquille, tandis que le chef de bord, se lève pour vérifier que l'ancre ne chasse pas ou bien rajouter un peu de longueur de chaîne. C'est pareil pour les navigations de nuit, difficile de dormir sereinement dans sa cabine. Cependant les responsabilités ne sont pas un poids, je dis toujours à mes stagiaires qui voient le bateau comme « mon » bateau que c'est aussi le leur, car ils sont adhérents de l'association. Tout comme moi, ils doivent en prendre soin. Mon formateur lors de la formation pédagogique disait : «lorsque l'on est responsable d'un équipage, il faut avoir l'œil partout, l'œil sur la main de celui qui va border, un œil sur la personne qui manœuvre, regarder le matériel...». Depuis que je suis moniteur, c'est plutôt cela que j'exerce : davantage de vigilance diffuse et constante au service du bateau et de l'équipage.

Autour du stage, il y a toute l'organisation Glénans : un jour, j'encadrais sur un bateau dont la batterie de bord ne tenait pas la charge. Dans les 24h elle a été remplacée. Le matérialiste est intervenu rapidement alors qu'il était en congé. Avec un bateau de location, le problème aurait pu durer plus longtemps. Aux Glénans, on profite à la fois des réparations faites sur un rythme hebdomadaire et annuel, mais aussi des conseils des responsables croisières lors du briefing de début de stage et par téléphone quand on a soucis technique ou un choix de navigation à faire.

Je pense, qu'il faut progresser en permanence. Stagner c'est mourir ! Après une grande amélioration dans les matériaux de construction, la plaisance vit une révolution autour des technologies de l'information : la météo en ligne, les cartes marines électroniques, couplés au GPS et à l'AIS. Ce sont des outils merveilleux mais tout aussi complexes à maîtriser que le compas de relèvement et la règle de Cras. Pour avoir toujours quelque chose à apporter, il faut continuer à se former régulièrement. Les stagiaires ont soif d'apprendre. En général les questions sont nombreuses et commencent dès le petit déjeuner ! On est sur la brèche toute la semaine ! C'est stimulant !

Plusieurs stagiaires m'ont marqué et m'ont beaucoup appris. Tout d'abord, un pro de la mécanique, et c'est bien utile en cas de panne moteur... Un autre était géologue, il nous a régalés d'explications sur l'histoire géologique de la Corse et l'évolution de la Méditerranée au cours des siècles. En admirant la ville de Bonifacio construite en surplomb sur des falaises calcaire, il disait : « Pas de doute, les maisons s'effondreront un jour dans la mer... mais dans 10 000 ans ! ». Un troisième avait fait un tour de l'Atlantique en famille, à l'âge de 12 ans, il était parti en Afrique, puis au Brésil et aux Caraïbes. Par tous les temps, son aisance à bord était fascinante : cuisiner, dormir, se réveiller à 3 heures du matin pour prendre la barre, rien ne lui pesait. Il était toujours affable, regardait l'horizon avec un sourire en coin et savait aussi profiter des moments de farniente qui s'offraient. Avec mes stagiaires italiens, j'ai appris le vocabulaire italien de la voile, grazie a voi ragazzi !

Je voulais aussi augmenter mon endurance physique. C'est pour cette raison que j'ai encadré plusieurs semaines d'affilée. Je trouve que c'est une bonne préparation à la navigation hauturière. Cela permet de savoir comment l'on tient sur la longueur ou savoir se reposer en navigation...

Avec le Pass Formation, j'ai quelques Stages P dont je peux profiter en tant que stagiaire. Je pourrais aussi faire des stages de dériveur. La question est ouverte. J›ai du mal à évaluer le temps que cela me prendrait de devenir moniteur en dériveur... Je connais les manœuvres, mais je manque de pratique sur un support aussi instable... Pour le moment je ne sais pas. Cela peut être une ouverture vers autre chose. Je continue à enseigner mais l'expérience s'acquiert aussi lors de croisières entre amis, ou quand j'aide à skipper un bateau. Cela permet de voir d'autres destinations, d'autres modèles de bateau, d'autres formes d'organisation.

Vie associative

> Participez aux activités bénévoles

Secteur Arz
CONTACT :
■ Olivier Pardessus – Président
E-mail : comitesecteurarz@gmail.com

Secteur Archipel
CONTACT :
■ Tiphaine Turluche - Présidente
E-mail : tiphaine.turluche@gmail.com

Secteur Paimpol
CONTACTS :
■ Pierre-Yves CAYLA - Président
E-mail : secteurpaimpol.glenans@yahoo.fr

Secteur Méditerranée
CONTACTS :
■ Michèle Berthier - Présidente
E-mail : csmediterrannee@gmail.com

EN BREF...

Non, pâtes et pâté ne sont pas une fatalité à bord. Daniel Junqua, ancien Glénanais, ex-journaliste et fin gourmet, prouve dans son excellent ouvrage « Naviguer gourmand » que nourrir rime avec plaisir. Outre des recettes simples, adaptées à la vie en mer et joliment illustrées, vous y dénicherez une foule de conseils, un lexique multilingue et des listes-types pour l'avitaillement.
A emporter dans le sac du marin !
« **Naviguer gourmand** », **de Daniel Junqua, Ed. Glénat, 18,95 euros**

> Nouvelle équipe à Paimpol

Il y a aussi la nouvelle équipe Paimpolaise pour la saison 2014 qui est enfin constituée, Julien (Responsable Nautique), Guillaume (Responsable Technique), Gilles (assistant nautique et technique), Marie (Responsable administrative, intendante), Michel (propreté du bâtiment), Lorène (alternance maintenance), Olivier, Morvan, Yoann et Philipe (alternance BPJEPS), Raphaëlle, Morgane, Noémie, Perrine, Pierre Antoine, Remi, Ludovic (Engagés civique, ex BLD, ex BAP, ex Bocq) et Thibault Lecomte, Chef de base.

> L'action bénévole est encouragée

L'association s'est construite et perdure grâce aux forces conjuguées d'un important bénévolat et d'une structure réduite de salariés. Il existe une multitude de façons de s'impliquer aux Glénans, de partager son expérience et de vivre les moments uniques de la vie associative. Que ce soit sur les bases nautiques (moniteurs et monitrices, maîtresses de maison, équipiers de liaison, matérialistes, comités de secteurs...), dans les commissions de travail (commission médicale...) ou dans les instances dirigeantes (conseil d'administration, bureau), ce sont plus de 1000 bénévoles qui participent chaque année à la vie des Glénans.

> Appel aux dons

Les Glénans ont entrepris un important chantier de rénovation de la base de Marseillan pour un montant d'environ 2 millions d'euros. Une petite moitié de cet investissement sera couvert par des subventions publiques.
Aussi le Conseil d'Administration des Glénans a décidé d'ouvrir une souscription. Vous pouvez envoyer vos dons (déductibles des impôts) à l'adresse suivante :
Les Glénans - Quai Louis Blériot – 75781 Paris cedex 16.
en précisant qu'il s'agit de votre participation à la rénovation de la base de Marseillan.

Bonne saison à tous les bénévoles !

Oui la saison est bien entamée ! Les stagiaires battent le pavé des cinq bases de France et se jettent à l'eau depuis quelques mois déjà. L'organisation des bateaux, de l'accueil ou des repas débute au même moment. Cependant, le rythme s'intensifie depuis l'arrivée de la belle saison ! «Dans le calme ou sous la tempête» tous les postes sont à pieds d'œuvre pour permettre à notre école de voile de naviguer dans les meilleures conditions !
– « Je lâche les clés de mon quotidien, me rends à la gare et pars pour quinze jours comme matérialiste à Marseillan ! ». C'est aussi cela l'aventure des Glénans ! Exit les habitudes ! Bienvenue à l'aventure !

La ligne téléphonique dédiée au bénévolat sonne toujours, et c'est avec grand plaisir que l'ensemble des sites accueillent les nouveaux bras. Des personnalités récurrentes ou non viennent alors, sur la côte bretonne ou dans le sud, apporter leur soutien. Ils sont 1600 cette année : 800 à terre, 800 à bord. Généralement engagée sur plusieurs semaines, l'action bénévole est souvent signe d'une soif d'apprendre, de partager mais aussi d'utiliser son temps libre à bon escient. Pour la rénovation d'un lieu, l'encadrement ou la préparation des stages, l'activité bénévole est très variée. Les liens d'amitié créés à terre ou sur l'eau, pour un instant ou à plus long terme, viennent parfaire le projet des Glénans.

Pour quelques jours ou pour quelques semaines, la présence de tous, pour notre association est indispensable. Notre école est aussi très consciente de l'énergie à laquelle se livrent les différents acteurs des Glénans. Profitez, partagez et nourrissez-vous de tous les instants que vous vivrez au sein de chacun des sites Glénans.

IL NOUS A QUITTÉS

Il était arrivé comme beaucoup avec l'envie d'apprendre la voile, pour ensuite partir faire le tour du monde. Mais son envie de partager et son côté social le font rester et aimer les Glénans. Dès 2010, il commence à encadrer avec une bonne dose de sérieux et une envie toujours présente de bien faire les choses.

On le croisait comme formateur croisière à Paimpol ou à Bonifacio, comme moniteur et aide de camp aux Antilles, comme chef de bord Transat, mais aussi comme stagiaire dériveur ou planche « pour découvrir d'autres sensations, et pour être aux Îles », disait-il.

On a pu voir, dans le reportage « Des racines et des ailes », la joie qu'il apportait, en transformant la corvée des «poubelles mer» en jeux, aux allures de film d'Hitchcock. Avec un sérieux sans faille sur l'organisation et la sécurité nécessaire aux patrons de liaison, il ajoutait son brin de fantaisie, et était très fier de traverser l'Archipel (de Glénan) avec l'Archipel (le bateau de liaison) gréé avec un maximum de spi de 5,7.

Parallèlement à l'encadrement de la formation continue 2013 comme bénévole, il avait mis un pied dans son rêve en achetant un voilier. Olivier avait l'art de s'intéresser aux gens, si bien que cet hiver, nombreux sont les Glénanais de Concarneau venus donner du temps pour optimiser ce bateau. En échange ? Le plaisir de voir Olivier avide de méthode, de connaissances et de savoir-faire que l'on pouvait lui apporter, et qu'il ne manquait pas d'enseigner ensuite.

Il est reparti en ce début d'année vers le Voyage, mais celui-ci a changé de nature, le long des côtes Espagnoles, victime d'une crise cardiaque, par un matin calme de mars, quelques jours avant ses 56 ans. Son plaisir, c'était d'apprendre, et le chemin aboutissant à ce voyage n'était-il pas aussi important que le voyage lui-même?

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Ordinaire des Glénans du Samedi 12 avril 2014

Compte rendu

> Assemblée Générale 2014

Sur convocation du Président, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale le 12 avril 2014 au Fiap Jean Monnet, 30 rue Cabanis à Paris.
Le Président Jean-Pierre Glasser présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.
Les scrutateurs sont : Emmanuelle Binet, Claude Cornet, Claude Israël, et Paul Macor.
Est appelée en qualité de secrétaire Mélanie Candellier, administratrice.
Le Bureau ainsi constitué constate que l'Assemblée Générale peut délibérer validement.
La séance est ouverte à 9h30. La feuille de présence est émargée par chaque membre présent.
Le Président rend hommage à Olivier Revillon moniteur bénévole décédé récemment, hommage suivi d'une minute de silence par les membres de l'Assemblée.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés (68 votants et 49 pouvoirs).

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL (PAR LE PRÉSIDENT, JEAN-PIERRE GLASSER)

1) Une année marquée par quelques turbulences

La cessation de notre activité en Irlande
Après bien des discussions, le Conseil d'Administration, a décidé, lors de sa réunion du 7 septembre 2013, de cesser l'activité en Irlande. Prenant en compte le contexte économique de même que le manque de perspectives d'amélioration, Il a jugé en effet qu'il n'était pas possible d'agir autrement sans mettre l'ensemble des Glénans en péril.

Une nouvelle baisse de notre activité
Si économiquement et hors Irlande nous terminons l'année à l'équilibre, il n'en reste pas moins vrai que le nombre de journées est en baisse pour la deuxième année consécutive (-3,4 % en 2013). Sans doute pouvons-nous dire que cette baisse est liée en partie à des éléments sur lesquels nous n'avons pas de prise (météo, contexte économique). Sans doute pouvons-nous dire également que la situation n'est pas inquiétante et que notre association, comme l'a précisé notre Commissaire aux Comptes, est solide.
Nous n'en sommes pas moins confrontés à la nécessité de relever un double défi pour les années à venir :

- Trouver des moyens pour fidéliser les primo inscrits ; en effet, 62 % des stagiaires n'effectuent aujourd'hui qu'un seul et unique stage.
- Dégager des ressources excédentaires qui nous permettront de faire face aux besoins importants en matière d'investissements, informatiques, nautiques et patrimoniaux (notre patrimoine immobilier se dégrade et n'est pas valorisé).

Une baisse des entrées en formation moniteur
On observe cette année une chute des entrées en formation moniteur (essentiellement sur les formations FPI (formation pédagogique). Cette baisse peut s'expliquer par le manque de temps (il n'est pas toujours évident de se dégager pour 2 semaines) ou encore par le coût de la formation qui peut aussi être un frein à l'inscription.
Même si pour le moment cela n'impacte pas réellement le taux d'encadrement bénévole, cette baisse est susceptible d'avoir des incidences sur le nombre potentiel de moniteurs pour l'année suivante, et cela reste donc une préoccupation pour tous. Des solutions de financement destinées à favoriser l'entrée en formation sont actuellement à l'étude.

2) Les chantiers en cours

La rénovation de Marseillan
La première tranche des travaux, qui a débuté le 12 novembre 2013, se termine. La deuxième tranche se déroulera l'hiver prochain.
Le Canal rénové sera ouvert aux premiers stages pendant les vacances de Pâques.
Cette rénovation en projet depuis 2006 était indispensable. Au-delà du fait qu'elle s'inscrit dans une visée stratégique de développement des bases du Sud, elle était aussi la condition indispensable au renouvellement de notre Convention d'Occupation Temporaire avec Voies Navigables de France.

Bonifacio
Par suite des volontés du Parc Marin et du Conservatoire du littoral de « sanctuariser « la zone du Fazzio, nous sommes dans l'obligation de quitter ce site dans les 4 ans qui viennent.
Nous travaillons donc sur le transfert de l'activité vers un autre site proche de Bonifacio, site qui nous permettrait de maintenir l'activité existante, mais aussi de développer une activité de voile légère.

Nouveaux stages

Le Conseil d'Administration a donné en 2013 son accord pour une certaine diversification des activités, à condition qu'elles soient très rigoureusement cadrées par « l'environnement maritime : des activités liées à la mer, un encadrement bénévole, une dynamique d'apprentissage, transmettre et permettre à des stagiaires de devenir à leur tour des moniteurs dans les activités enseignées, l'inscription des ces activités dans un projet d'autonomie et de responsabilité ».

C'est dans ce cadre que le kitesurf a connu en 2013 un démarrage très encourageant sur les sites de l'Archipel et de Bonifacio. Par contre, la mise en place de l'activité kayak de mer sur la base de Paimpol a été, pour des raisons techniques, reportée à 2014.

« Muscler » notre modèle économique

Après des années sans enjeu réel en termes de gestion économique, nous connaissons aujourd'hui une situation beaucoup plus complexe et ce pour plusieurs raisons : contexte économique tendu, patrimoine à revaloriser, concurrence avec les autres écoles de voile qui va croissant, systèmes informatiques dépassés, nécessité d'éponger les dettes liées aux bases irlandaises, mais aussi nécessité de renouveler notre flotte et de trouver chaque année entre 8 000 et 9 000 nouveaux stagiaires.

Pour répondre à ces enjeux, un « Plan à 3 ans » est mis en œuvre par les équipes opérationnelles. A charge pour le Conseil d'Administration de vérifier que les techniques utilisées demeurent en accord avec nos principes et notre situation fiscale.

Un autre regard sur l'international

L'ouverture sur l'international est et a toujours été un objectif essentiel des Glénans. Le but n'est pas tant d'ouvrir d'autres sites que de créer un espace relationnel avec d'autres écoles de voile. Nous avons ainsi des relations privilégiées avec le Yacht Club Italiano, de Centro Velico Caprera (CVC) et avec les Allemands du DHH. Les Glénans ont d'ailleurs remporté la troisième édition de l'ESA CUP qui a vu s'affronter huit écoles de voile venues d'Allemagne, de Norvège, du Danemark et d'Espagne.

Des stages en anglais et en italien sont proposés et une commission de traduction du Cours des Glénans est mise en place pour l'anglais, l'italien et l'allemand.

3) Un fonctionnement associatif consolidé

Une dynamique bénévole qui ne se dément pas

Cette année encore, l'engagement bénévole s'est avéré important, tant qualitativement que quantitativement. Il se situe globalement au même niveau que les années précédentes, avec une mobilisation toujours aussi importante des moniteurs, des maîtres et maîtresses de maison et enfin des matérialistes.

Les Comités de secteur se sont également fortement mobilisés, avec un rôle opérationnel sur les bases, mais aussi une volonté de contribuer par leur réflexion à la vie de l'association.

Un statut sécurisé pour les bénévoles souhaitant s'engager dans la durée

Malgré les avancées liées aux décisions prises par le CA en 2011, les Bénévoles Longue Durée ne disposaient pas d'un statut clair.

La mise en place par l'état du service Civique leur permet aujourd'hui de bénéficier d'un statut clarifié vis-à-vis de la sécurité sociale et du droit du travail, et notamment d'une indemnité prise en charge, pour une grande part, par l'Etat.

Bien qu'il constitue une réelle avancée, ce statut a cependant ses limites : il ne concerne en effet que les moins de 26 ans et les « extracommunautaires » en sont exclus. C'est une question qu'il va falloir résoudre.

Rencontre avec les adhérents

Le Grand Conseil avait pointé l'existence d'une fracture entre les instances dirigeantes et les adhérents C'est pourquoi il avait été décidé d'aller à la rencontre des adhérents afin de créer des groupes locaux et de susciter échanges et débats sur la vie de l'association au niveau des capitales régionales. Président, Vice-président des Glénans, Président du Conseil des Moniteurs et de l'Encadrement Bénévole, Présidents de comités de secteur et chefs de base se sont rendus à ces rencontres qui ont connu un accueil très chaleureux. La première s'est déroulée à Gênes et a été suivie de plusieurs autres à Toulouse, Nantes. En prévision, de nouvelles rencontres, notamment à Lyon et Bruxelles.

Retour sur le grand conseil

Le Grand Conseil s'est déroulé le 17 février 2013. Il a constitué un moment d'échanges fructueux et a révélé également une vision largement partagée de l'identité Glénans, de même qu'un profond consensus sur les points essentiels.

• Consensus sur notre système de valeur

Ce qui constitue notre identité, au-delà de l'organisation de stages, c'est une activité nautique qui se déroule dans un cadre défini par les valeurs prônées par l'association depuis le début : autonomie, solidarité, prise de responsabilités, transmission. Nous sommes associés autour d'un projet commun qui allie apprentissage technique, sens marin et rapport aux autres.

• Consensus sur la place centrale du bénévolat

L'engagement bénévole est l'essence même des Glénans. Les activités bénévoles relèvent d'un échange qui vise à fonder un espace de reconnaissance réciproque autour du triptyque « donner – recevoir – rendre ». Mais il s'agit aussi d'un projet collectif qui allie engagement épanouissement personnel et plaisir.

• Consensus sur la nécessité de conforter notre expertise nautique

L'apprentissage de la voile est bien le support essentiel de notre projet.

Notre association bénéficie d'une bonne expertise nautique reconnue par les autres écoles de voile et est une référence dans le domaine technique et théorique.

• Consensus sur l'apport des bénévoles dans la « gouvernance » des Glénans

Le fonctionnement de notre association permet et exige dans le même temps, l'existence d'une synergie forte entre bénévoles et salariés : les bénévoles détenteurs d'une « légitimité de compétence « et investis des valeurs Glénans sont largement impliqués dans l'opérationnel ; de, par ces compétences, ils disposent d'une réelle légitimité à intervenir dans ce domaine. Les salariés, quant à eux, sont très largement impliqués dans le projet Glénans.

• Consensus sur la nécessité d'assurer efficacité économique et promotion des valeurs associatives

Nous nous devons de mettre en avant une double exigence : maîtrise de notre équilibre économique, condition indispensable de la survie de notre projet, et valorisation des principes éthiques qui fondent l'association.

A la différence des autres écoles de voile, nous ne nous contentons pas de vendre des stages. Nous proposons des stages inscrits dans un projet, portés et valorisés par ce dernier, qui est partie intégrante de la « promesse de vente ».

• Consensus sur la nécessité de valoriser nos sites

Ces sites avec leurs contraintes et leurs formidables apports en termes de vie collective restent notre vrai berceau tant sur le plan social que maritime. Derrière nos sites, il y a de l'image qui n'a pas de traduction dans la simple logique comptable, mais qui bien entendu intervient dans nos résultats d'exploitation. Il ne faut donc pas négliger les retombées indirectes liées à l'existence de nos sites dans la vie de l'association.

4) L'avenir

L'avenir, c'est assurer la pérennité des Glénans et ce dans sa dimension idéologique comme dans sa dimension économique.

Ce qui revient encore et toujours à promouvoir le bénévolat, qui est l'âme de notre projet, celui qui permet à notre association d'exister.

Ce qui revient peut être aussi à revendiquer notre « inactualité », à accepter que l'on se situe à contre-courant de l'évolution des idéologies ambiantes, et que l'on puisse, à partir de notre butte témoin, sculpter d'autres promesses d'avenir.

III. RAPPORTS ANNUELS ET DÉBATS

1. Rapport d'activité (par Laurent Martini, Délégué Général, Yann Le Lay et Yann Lenotte)

Quelques éléments :

- le nombre d'adhérents est en diminution (-4,53%/ 2012)
- Le nombre de journées de stages, hors cours théoriques et permis, est passé de 113 529 à 109 660, ce qui représente une baisse de 3,40 %;

- augmentation du nombre d'inscriptions « Cours et Permis « de 32 % ;
- les activités « dériveur » et « catamaran » progressent, surtout au printemps
- le chiffre d'affaires a évolué de +0,83% contre 0, 26% l'année précédente
- la part des inscriptions aux stages et aux cours théoriques via le Web est aujourd'hui de 55 %
- le taux d'encadrement bénévole est de 61,9 % avec une diminution du nombre de journées d'encadrement de 8% par rapport à 2012
- en matière de formation professionnelle, les résultats sont bons : sur 14 stagiaires, 8 sont validés et 5 en cours de validation (un abandon sur cette cession)
- groupes : légère diminution du nombre d'inscrits sur les Ecoles, baisse plus importante pour les groupes d'amis, et très forte augmentation sur le public famille.

2. Rapport financier (par Sinead Mc Aleese, trésorière, et Yves Le Guelte, trésorier-adjoint)

L'exercice 2013 s'inscrit dans la continuité des deux dernières années caractérisées par :
- une baisse du volume d'activité
- l'importance des charges et transferts de fonds liés à l'activité en Irlande.

Avec un déficit de -136 K€, déficit en forte réduction, et malgré le contexte difficile, la rigueur de notre gestion et la modération de nos investissements nous ont permis de limiter nos pertes et de conserver une trésorerie positive (+896 K€).
Les deux trésoriers présentent le bilan et le compte de résultats et les commentent :
- le chiffre d'affaires connaît une hausse de 2,3 % par rapport à 2012 ;
- les produits d'exploitation sont en hausse également (un peu plus de 1 %)
- les charges d'exploitation sont en baisse (– 2,7 %) par rapport à 2012 ;
- Le résultat net pour 2012 est de – 26 K€. Ce déficit met en évidence les limites d'un modèle économique peu flexible
- Notre déficit financier structurel s'améliore grâce au recours au crédit-bail et à l'amélioration de la trésorerie. Le résultat financier est à -1,4 %.
- Un résultat exceptionnel à -80 K€, soit -49 % par rapport à 2012, grâce notamment à des plus-values sur reventes de nos bateaux remplacés

Perspectives 2014
Le CA de juin 2013 a validé l'objectif de croissance **du plan à 3 ans 2013-2015** qui vise un objectif de 130 000 journées de stage en s'appuyant sur :
- Le lancement de nouvelles activités (kitesurf, kayak ...)
- La refonte de notre organigramme opérationnel.
- La réalisation d'investissements d'amélioration de la productivité et de pilotage de la performance.
- La rénovation de la base de Marseillan.

Lettre du Commissaire aux Comptes
Yves Le Guelte fait ensuite lecture des rapports du Commissaire aux comptes, M. Jean-Pierre Vercamer, du cabinet Deloitte et associés. Ces rapports certifient que les comptes de l'association sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice. Les comptes de l'association sont certifiés sans remarque ni réserve.

IV. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

1) Présentation des activités des comités de secteurs

Jean Yves Cayla, président du secteur Paimpol, présente le bilan des activités réalisées en 2013 et l'ensemble des projets 2014 pour les quatre comités de secteur

Tiphaine Turluche, Présidente du secteur Archipel
Olivier Pardessus, Présidente du secteur Arz
Michèle Berthier, Présidente du secteur Méditerranée
Jean-Yves Cayla, Président du secteur Paimpol.

2) Le Conseil des Moniteurs et de l'Encadrement Bénévole (CDM)

Pascal Binet, Président du Conseil des moniteurs et de l'encadrement bénévole, intervient à son tour pour présenter les actions du CDM.

Le CDM a vocation à accompagner les encadrants et à animer leur réflexion. Il intervient sur tous les domaines qui permettent d'améliorer la qualité des stages, tant à terre que sur mer et notamment sur le choix des bateaux.
Le CDM a poursuivi son travail dans les différentes commissions qu'il anime :

- commission Formation avec Stéphane Wacongne
- commission Navigation avec Jérôme Brilant
- commission Sécurité avec Thierry Philippe
- commission Technologie avec Christian Chiquet
- commission Environnement avec Gildas Veret
- commission Publics avec Philippe Lauvrie
- commission Animation – documentation avec Anais Nicole Brunel
- commission Compétition avec Adrien Lavascas

V. VOTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le nombre des votants est de 117 (68 présents et 49 représentés par pouvoir).
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier, décide de l'approuver et donne quitus au Conseil d'Administration.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.
L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes pour l'exercice 2013 et prend acte qu'ils se soldent par un résultat net déficitaire de 136 377 €.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.
L'Assemblée Générale, après avoir entendu les raisons qui ont conduit le Conseil d'Administration du 8 février 2014 à valider le projet de changement de date de la clôture de l'exercice, approuve cette décision et adopte le principe de décaler l'arrêté des comptes du 31 octobre au 31 décembre, sous réserve de la levée des contraintes techniques éventuelles.
Cette délibération est adoptée par 113 votes des présents et des représentés, et 4 votes contre.
L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, prend acte et approuve le projet de budget 2014 adopté à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 16 novembre 2013.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.
L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à modifier dans les limites du raisonnable le prix de la cotisation pour l'exercice 2014-2015.
Cette délibération est adoptée avec 114 votes des présents et des représentés et 3 abstentions.

VI. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 postes sont à pourvoir pour un mandat de 4 ans.
6 adhérents ont présenté leur candidature :
Maxime Caro
Nathalie Delorme
Bruno Dillard
Maxime Gerardin
Yves Le Guelte
Sylvestre Louis
Le nombre de votants est le suivant :
Dans la salle : 68
Par correspondance : 95
Suffrages exprimés : 163
Bulletins nuls : 4
Les résultats sont les suivants :

Candidat	Nb. de voix	
Nathalie Delorme	147	élue pour 4 ans
Yves le Guelte	114	élu pour 4 ans
Sylvestre Louis	112	élu pour 4 ans
Maxime Gerardin	106	élu pour 4 ans

L'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 13h00.

Le Courrier des Glénans
Les Glénans - quai Louis Blériot - 75781 PARIS cedex 16
Tél. 01 53 92 86 00 - www.glenans.asso.fr
Directeur de la publication : L. Martini
Responsable de la rédaction : F.Essirard
Graphiste : V. Boudon
Ont participé à la rédaction : J.P. Glasser, M.A. Chavassieu, P. Macor, H. Lambrot, Estelle Nouel, Bertrand Prodault